

F. Vidal dessine les contours des universités européennes lors du colloque 2018 de la CPU

Paris - Publié le vendredi 16 mars 2018 à 18 h 39 - Actualité n° 115616

« C'est l'idée de construire cette mobilité, cette fluidité au sein de l'Europe qui nous anime : à la fois cette notion de circulation de la formation, de la recherche, de l'innovation et faire de l'Europe l'espace naturel de déploiement pour les étudiants », déclare [Frédérique Vidal](#), ministre de l'[Esri](#), aux présidents d'université, lors du colloque de la [CPU](#) sur « L'Europe des universités », le 16/03/2018. Elle s'exprimait à l'issue de la table ronde « Quel avenir pour l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Les universités européennes ».

Les universités européennes font l'objet de discussions au niveau européen depuis le discours d'Emmanuel Macron invitant à leur création à la Sorbonne en septembre 2017. Tout au long du colloque de la CPU 2018, la définition de ces nouveaux objets suscite des interprétations variées, certains y voyant des formes d'« Idex » européens, d'autres un label pour des réseaux existants.

Frédérique Vidal donne des éléments du « cahier des charges » qu'elle considère « relativement simple » : « Définir un étudiant européen, un cursus européen et un espace de mobilité européenne. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons [des] retours d'expérience, mais évidemment le cahier des charges in fine sera décidé par l'Europe pour servir sa stratégie. »

La ministre évoque « ce que ne seront pas » ces universités :

- Il ne s'agira pas de « la labellisation des relations partenariales qui existent déjà à l'université ». « Il ne s'agit pas de faire quelque chose en étoile avec un établissement qui travaille avec deux ou trois autres établissements. Il est important de construire sur l'existant, mais ça veut dire que si vous êtes le pivot, avec d'autres établissements partenaires, il faut aussi que les autres universités partenaires aient aussi envie de travailler ensemble. »
- Elles ne seront pas « un modèle unique » déterminé de façon « top down ». Mais il faut que les projets soient « au service de l'Europe » : « la stratégie de l'Europe en matière d'ESR est à construire parce qu'il s'agit d'une compétence de l'État. Pour cela, il est important d'avoir un processus bottom-up, qui va donner une idée de ce que vous avez envie de faire et de la façon dont vous avez envie de définir les universités européennes. »

Interrogée sur les moyens dédiés à ce projet, Frédérique Vidal indique que les seuls outils dont dispose le ministère sont les ressources Erasmus + : « L'idée sera de mobiliser les lignes

dédiées à la mobilité étudiante pour les expérimentations. »

Donner un second souffle à l'Europe

« L'Europe, la nouvelle idée de l'Europe est absolument essentielle si nous voulons lui redonner ce second souffle et décider ce que nous souhaitons pour nos pays au sein de l'Union européenne. Pourquoi depuis 60 ans on parle de l'idée d'université européenne sans forcément arriver au bout ? C'est essentiellement parce que si l'on regarde la carte du monde, l'Europe, ce n'est pas si grand que cela, et puis dans l'Europe les pays sont tout petits », déclare Frédérique Vidal, ministre de l'Esri.

L'Europe apparaît « comme un territoire naturel de mobilité de leurs étudiants parce que l'Europe a peut-être plus de sens pour ces pays que pour chacun des pays qui la composent » :

« C'est à la fois une certaine idée de l'Europe que nous souhaitons porter et à la fois une certaine idée de l'Europe qu'ont les acteurs internationaux sur nous. Et c'est extrêmement important que nous soyons en capacité de travailler là-dessus. »

Pourquoi des universités européennes ?

Frédérique Vidal évoque trois raisons à la naissance d'universités européennes :

- L'idée d'université ou de réseau/d'alliance d'université : « Le mot université est quelque chose qui relie l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, mais aussi l'entrepreneuriat, la capacité de créer des connaissances et de les transmettre aux étudiants et à la société. C'est dans ce sens ça que le mot université a été choisi et non dans le sens de structure juridique ».
- Définir ce qu'est un étudiant européen : « Aujourd'hui, nous ne savons pas ce qu'est un étudiant européen et nous ne savons pas comment faire pour qu'un étudiant à l'intérieur de différents établissements ait l'impression d'être dans son établissement, dans son université. »[Cela passe par « les cartes étudiantes, la vie étudiante, l'accueil des étudiants, l'animation »].
- Définir ce que sont les cursus ou diplômes européens : « On ne sait pas non plus ce que sont les cursus ou les diplômes européens. Et c'est normal, je rappelle que l'enseignement supérieur est une compétence des États et non de l'Europe, ce qui fait que chaque État donne ses propres diplômes. Et, toute personne qui a essayé de faire fonctionner un diplôme européen se rend bien compte qu'aujourd'hui, on agrafe les diplômes des pays qui co-portent le diplôme. On est incapable de délivrer aujourd'hui un diplôme européen. Comment fait-on pour donner la possibilité à un étudiant de continuer son cursus comme s'il était de fait un étudiant de l'une des universités membres de l'alliance ? »

La mobilité des personnels

La mobilité des personnels doit progresser, ajoute Frédérique Vidal.

« C'est cette mobilité qui contribuera à avoir une pédagogie commune et des sujets de recherche qui vont intéresser l'ensemble des établissements qui participeront à ces universités européennes. »

Frédérique Vidal pointe les difficultés pour un chercheur souhaitant par exemple partir en mobilité pour plusieurs mois, en raison des différences de systèmes de retraite d'un pays à l'autre.

« Comment imagine-t-on que cette mobilité devienne une réalité pour les E-C, chercheurs et personnels, etc. Comment imagine-t-on un espace, qui même s'il ne correspond pas à une structure morale ou juridique et bien pour les personnes qui s'y déplacent, correspond à une structure unique ? »

Définition de l'étudiant européen

Frédérique Vidal pose aussi la question de la vie étudiante, de « ce que veut dire être un étudiant de cette future alliance ».

« Il s'agit de dire : on démarre une année à un endroit, on la continue dans un autre endroit, on peut faire l'année suivante encore dans un autre endroit et tout cela est pensé, construit et cela donne un diplôme ».

Grandes lignes du calendrier

- Une commission « bottom-up » proposée par Tibor Navracsics, commissaire européen éducation, culture, jeunesse et sport.
- Avril-mai : « Il y aura une forme synthèse pour le 22/05/2018, lors du conseil de l'éducation avec les ministres présents », indique Frédérique Vidal qui espère pouvoir adopter une feuille de route.
- Début juillet : « Sur la base de cette résolution, on pourra travailler pour proposer quelque chose en termes de critères au comité de programme Erasmus. »

Des expérimentations jusqu'à la mise en place du FP9

« Nous aurons la chance d'avoir deux années d'expérimentation avant que le programme FP9 démarre », indique Frédérique Vidal.

Elle précise : « Les pays qui vont prendre la présidence [de l'UE] sont tous partants et mobilisés dans ce projet jusqu'à la mise en place du FP9. Il n'y aura pas de trous d'air dans le portage de ces expérimentations. »

En l'absence de moyens supplémentaires avant le FP9, donc pour les deux années d'expérimentation, le Mesri devra utiliser les lignes financières de la mobilité étudiante via l'agence Erasmus+ pour financer les projets pilotes.

« Du côté du Mesri, nous serons en mesure de soutenir les projets qui auraient besoin d'avoir des phases tests pour se mettre en route. »

L'objectif ensuite c'est qu'il y ait des moyens dédiés au sein du FP9 et que les établissements partenaires fassent appel à d'autres lignes de crédits.

« L'autonomie c'est la responsabilité, la capacité à faire des choix »

« On ne peut pas demander plus d'autonomie et quand on vous donne la liberté de faire des choses et proposer des choses, nous lister 50 questions qui a la fin, quand on y aura répondu, vous donneront une autonomie proche de zéro puisque tout sera cadré de A à Z. Il s'agit d'une vraie demande de propositions pour faire de vraies synthèses. Et à partir de ces synthèses proposer quelque chose qui serve le top-down, parce que ça devra servir la stratégie de l'Union européenne, et de la France aussi, mais qui va correspondre à quelque chose qui va vraiment pouvoir être mis en place parce que c'est aussi des choses qui seront portées par vous ».

« L'autonomie, c'est la responsabilité, la capacité de faire des choix et des propositions, mais c'est aussi dans le respect de ce que sont les établissements publics d'enseignement supérieur, à savoir les dépositaires d'une mission de service public dont les grandes lignes sont fixées par l'État ».

« Être autonome ne veut pas dire indépendant, cela veut dire responsable en capacité de projeter des cadrages nationaux qui seront les plus larges possibles de faire des propositions qui vont dans le sens de ce qui est demandé par les États parce qu'on s'adresse à des opérateurs de l'État. »

Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre	Mai 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeur des universités en Sciences de la vie	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maitre de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 21/12/17 à 13:45